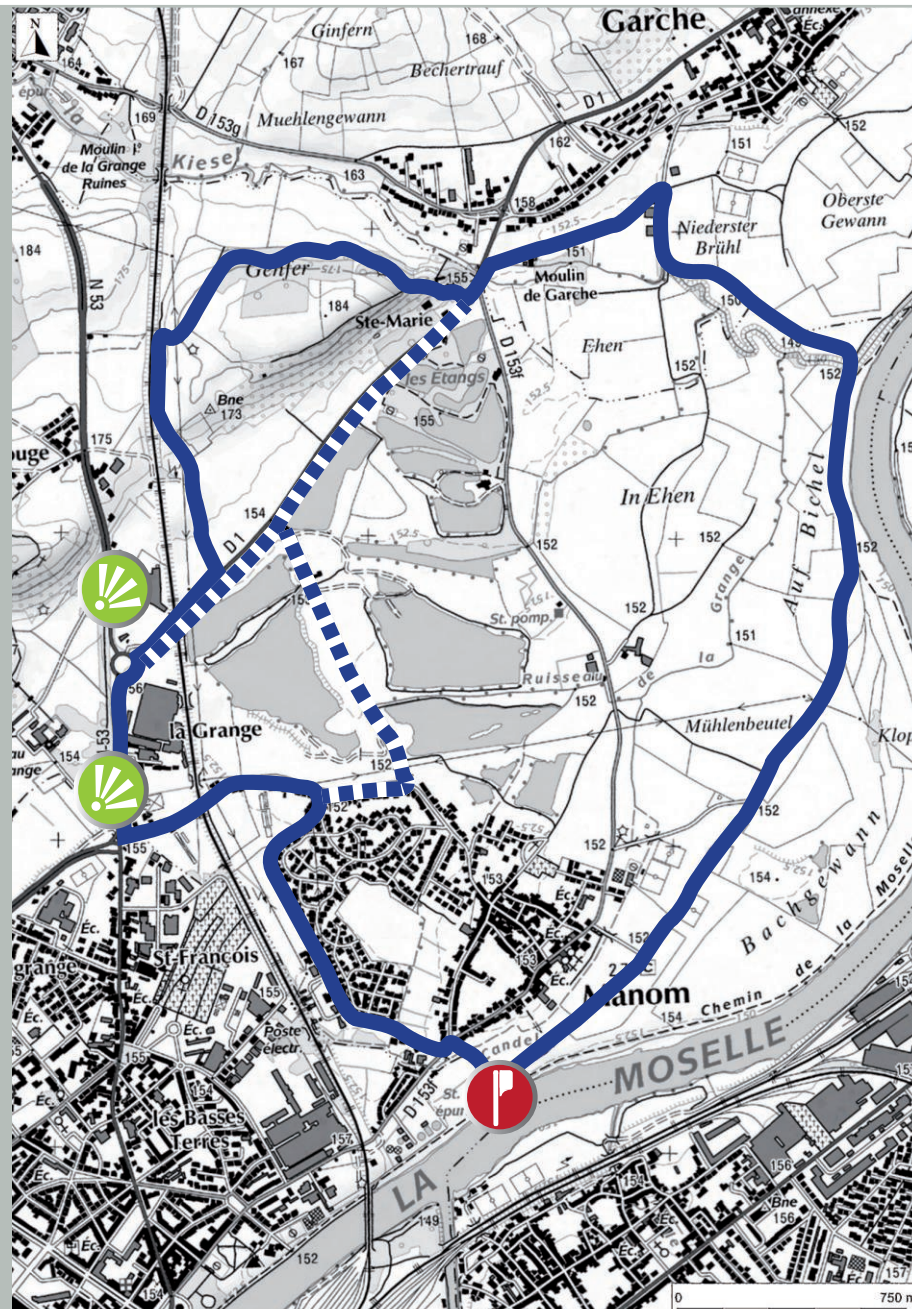




# 14 - Circuit des Etangs

Manom



9,8km

2h30





**Ancienne brasserie Saint-François puis de La Grange (24 à 34, route du Luxembourg) :** la construction de la brasserie remonte à l'année 1772. De cette période, il subsiste le logement patronal, qui semble avoir succédé à un relais de la poste puis à un entrepôt séchoir à houblon. La brasserie a été considérablement développée durant la 2<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> siècle avec l'ajout de 3 cheminées d'usine en briques (détruites), d'une chaufferie et d'ateliers de fabrication (vestiges). Un monte-charge désormais disparu, acheminait les fûts de bière depuis l'atelier de fabrication jusqu'aux caves (comblées en partie). Il existait alors une glacière sous l'atelier de fabrication. Depuis 1928, l'usine est désaffectée.

## A proximité du parcours :

**Château de La Grange :** du Moyen-Âge à la fin du 17<sup>e</sup> siècle, le château est passé, par le jeu de mariages et d'héritages, dans différentes familles luxembourgeoises, sans jamais être vendu. Sa première vente n'eut lieu qu'en 1700. L'acquéreur était alors Brice Gomé des Hasards, Conseiller au Parlement de Metz, dont le fils Christophe fit construire, sur les plans de Robert de Cotte, le château actuel. Mais, ruiné, Christophe Gomé des Hasards fut contraint de vendre La Grange en 1750. Le nouveau propriétaire était le Marquis de Fouquet, Lieutenant Général du Roi au Pays Messin, cousin éloigné du Maréchal de Belle-Isle, petit-fils de Nicolas Fouquet, célèbre Surintendant des Finances de Louis XIV, constructeur de Vaux le Vicomte. Ce sont les descendants directs du Marquis de Fouquet qui sont encore, aujourd'hui, propriétaires du château de La Grange.

## Parking : Berges de la Moselle à Manom

Depuis le parking des berges de la Moselle, empruntez le chemin du Stade et longez le stade de football sur la droite.

Au croisement, empruntez le chemin du Moulin de Garche. Tournez à gauche jusqu'à atteindre la route de Garche. Empruntez ensuite la piste cyclable sur la gauche, pendant 150 mètres environs.

Au croisement avec la route départementale RD153, traversez au passage piétons à Sainte-Marie.

## Variantes :

1. Tournez à gauche et empruntez le chemin qui traverse les étangs en direction de la route de La Grange. Prenez ensuite à droite pour récupérer la rue Louis Pellerin et dans la foulée, l'itinéraire principal.
2. Restez sur la piste cyclable. Continuez ensuite tout droit jusqu'au rond-point du centre commercial. Rejoindre l'itinéraire principal.

Empruntez ensuite le chemin de terre sur 1,5 kilomètre qui débouche sur la route de Mondorf. Tournez à droite et passez sous le pont de la voie ferrée SNCF.

Poursuivre avant de traverser au niveau du carrefour du centre commercial.

Empruntez ensuite la rue du Luxembourg (points de vue sur le château de La Grange à droite et sur l'ancienne brasserie à gauche).

Au rond-point, tournez à gauche rue de la Barrière puis rue de La Grange.

Prenez ensuite à droite rue Louis Pellerin en direction du village, jusqu'à atteindre un rond-point au niveau de la RD153F (Grand'rue). Traversez la route et regagnez le parking au départ.



## Infos pratiques

- **Transport :**  
Depuis Thionville, la commune de Manom est accessible en bus par la ligne 11 du réseau Citéline.
- **N° utiles :**  
Urgences : 112  
Météo France « Moselle » : 08 99 71 02 57
- **Le conseil de l'Agglo :** En cas de canicule, n'hésitez pas à reporter la sortie prévue, surtout si le parcours est sans ombre ou si l'approvisionnement en eau fait défaut sur le chemin.